

Justificatif généré le 27/10/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 27/10/2023  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/703282](http://www.actu-juridique.fr/a/703282)  
N° d'annonce : 703282

## ARPAG

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 et le code des assurances Constitution publiée au JO du 19 mai 2007

**Siège social** : 1, boulevard Pasteur 75015 Paris

Appel à candidatures

Trois postes d'Administrateur sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration de l'Association souscriptrice ARPAG, dont deux postes soumis aux exigences de l'article L. 141-7 du code des assurances qui exige que parmi les membres composant le Conseil d'Administration, trois membres au moins ne détiennent pas ou n'ont pas détenu au cours des deux années précédant leur désignation aucun intérêt ni aucun mandat dans les organismes signataires des contrats d'assurance et ne reçoivent ou n'ont reçu aucune rétribution de la part de ces mêmes organismes ou sociétés au cours de la même période. L'élection aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2023 au siège conformément aux dispositions légales et statutaires. Tout membre de l'Association qui souhaiterait se porter candidat est invité à adresser le formulaire d'appel à candidatures disponible à l'adresse suivante : <https://www.arpag.fr>, dûment complété par ses soins par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de Direction juridique ARPAG, 1, boulevard Pasteur 75015 Paris, au moins 10 jours avant l'élection. Le cachet de la poste fait foi pour les lettres. Le formulaire de candidature pourra également être déposé contre récépissé au siège de l'Association dans le même délai.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeOXRJVjJ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeOXRJVjJ>

